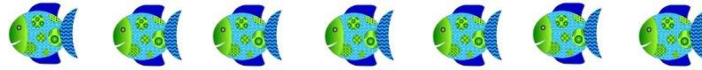


# Le Chant de l'Herbetan

Voici venir le mois d'avril. Aussi doux soit-il, ne te découvre pas d'un fil !



## **BRAVO VICTORIEN, APPRENTI A LA FERME DES HERENS**

Victorien Pin concourt pour le titre de "Meilleurs Apprenti de France Boucher". Après avoir été qualifié, il est arrivé à la 1ère place lors du concours Départemental en Savoie.

Nous sommes très fiers de vous annoncer que Victorien se hisse encore une fois à la 1ère place du Concours régional des Meilleurs Apprentis de France.

La course continue pour lui avec la finale nationale qui aura lieu à Avignon à la mi-mai ! Il figure donc déjà parmi les 22 meilleurs apprentis de France !

Lors de la finale, seulement 3 seront sacrés "Meilleurs Apprentis de France".

Thibault et Mélissa, aidés de ses professeurs l'entraînent dur !

Ils seront à ses côtés les 14 et 15 mai pour l'encourager lors de la finale !



## **INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE - ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024**

### **Inscription à l'école pour les enfants nés au cours de l'année 2020**

1 - Pour inscrire votre enfant en maternelle, **présentez-vous à la mairie de St Pierre d'Entremont Savoie avant le 13 mai 2023** avec les documents suivants :

- Livret de famille, carte d'identité ou copie de l'extrait d'acte de naissance,
- Un justificatif de domicile,
- Carnet de santé ou un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.

2 - Contactez la directrice de l'école au 04 79 65 87 00. L'inscription de votre enfant sera validée par la directrice de l'école sur présentation du certificat d'inscription délivré en mairie et du carnet de santé.

Les inscriptions se font **dès le mois de janvier et au plus tard la mi-mai** précédant la rentrée de votre enfant. Pour les élèves de **Petite section**, une **pré-rentrée sera organisée à partir du 20 juin** (une matinée par semaine).

Pensez à inscrire votre enfant **le plus tôt possible** afin de pouvoir valider les effectifs et organiser les journées de pré-rentrée.

Si votre enfant a déjà été scolarisé dans une autre école, il faut rajouter aux documents ci-dessus le certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école.



## **LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES**

Le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne, de nombreuses reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids l'année suivante.

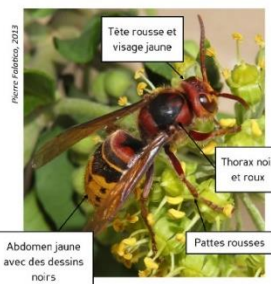
Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi ils doivent être détruits par des spécialistes.

### **Comment signaler un individu ou un nid ?**

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)

Prenez une photo et signaler votre suspicion afin de connaître les démarches.

**FRELON EUROPEEN**  
**VESPA CRABRO**



**FRELON ASIATIQUE**  
**VESPA VELUTINA**



## **TRAVAUX SUR LA RD 520C : REALISATION DE PURGES DE SECURISATION**

A chaque extrémité du tunnel du petit Frou : coupure complète de la route du Frou

Du **mardi 2 au vendredi 12 mai 2023 de 8h30 à 16h30** (le bus du collège pourra passer le mercredi midi).



## **CONTENEURS POUBELLES ET VERRES**

Nous vous rappelons que les grands cartons, les appareils électroménagers, les ustensiles de cuisine (casseroles, poêles...) doivent être déposés en déchetterie et que les bouteilles en verres doivent être déposées dans les conteneurs spécifiques (vert) et non dans les conteneurs poubelles.

Ce tri est important car l'entreprise de ramassage des poubelles a désormais la consigne de déposer à côté ces déchets non réglementaires, voire même de ne pas ramasser ces containers si nécessaire.

De plus, le nettoyage de ces dépôts sauvages est effectué par nos employés techniques, ce qui a également des conséquences financières pour la commune et donc ses administrés, sans parler d'une perte de temps inutile pour ces derniers.

Ce type d'incivilités nuit à la propreté publique et rend désagréable les lieux pour les personnes qui trient correctement.

Vous avez à votre disposition deux déchetteries (une à St Pierre d'Entremont et une autre à Entre Deux Guiers), dont l'accès est gratuit. Alors merci de faire les bons gestes, pour que notre commune reste propre et accueillante.



## **A PROPOS DU CIMETIERE DE ST PIERRE D'ENTREMONT ISERE**

Nous avons déjà évoqué ce sujet dans les n° d'août et novembre 2022 de notre bulletin municipal. Vous avez été nombreux à vous manifester à propos de certaines tombes dont nous voulions nous assurer qu'elles étaient toujours entretenues par les familles concernées ; nous vous en remercions, cela nous est une aide précieuse.

Notre préoccupation actuelle concerne :

- le monument central (la croix sur le pilier en pierre), qui est en très mauvais état,
- la tombe centrale du Père Vergain, curé de St Pierre d'Entremont de 1915 à 1929, très délabrée,
- le portail du cimetière qui ne ferme plus,
- le mur de clôture à reprendre à certains endroits.

A cela s'ajoute la question de certaines concessions pour lesquelles des demandes d'abandon nous ont été adressées de la part de familles, ce qui nécessiterait la création d'une tombe commune, avant de pouvoir utiliser lesdites concessions.

Nous sommes donc conduits à mener une réflexion globale et cohérente sur ces différents sujets, en établir une estimation financière, pour pouvoir planifier ces travaux.

Nous en profitons pour remercier l'Association Patrimoine Héritage de nos Villages qui, lors de sa dernière réunion, a évoqué la possibilité de participer, par l'intermédiaire de certains de ses membres, à la dépose et à la repose du monument central.

Compte tenu de notre choix de traiter ces différents points de façon globale et de prévoir une enveloppe financière en conséquence, cela nous paraît un peu prématuré, mais nous apprécions beaucoup cette proposition et ne manquerons pas d'y revenir en son temps.



## **REGLEMENT FACTURES : EAU, ASSINISSEMENT, CANTINE, GARDERIE**

Nous vous rappelons que si vous choisissez de régler par chèque les factures d'eau et d'assainissement, ainsi que les factures de cantine et garderie, ces derniers sont à envoyer directement à :

**SGC de PONT DE BEAUVOISIN**

**1 avenue Baron de Crousaz**

**73330 PONT DE BEAUVOISIN**

**Aucun chèque ne pourra être accepté par la mairie.**

Si vous le souhaitez, vous pouvez également régler vos factures par virement ou par prélèvement automatique comme indiqué sur votre facture.

Vous remerciant de votre compréhension.



## **RETOUR EN PHOTOS DES COMMÉMORATIONS DE LA GUERRE D'ALGERIE**

**Marc Gautier, maire de St Pierre d'Entremont Isère, Chantal Connochie, 1<sup>ère</sup> adjointe de St Pierre d'Entremont Savoie** ainsi que les conseillers municipaux remercient **les anciens combattants** pour leur présence sur les 2 lieux de St Pierre d'Entremont Isère et St Pierre d'Entremont Savoie lors de la **cérémonie du 19 mars**.

